

**Procès-verbal
de l'Assemblée générale ordinaire 2022 de
l'Association des Habitants du Petit-Saconnex-Genève (AHPTSG)
(jeudi 23 juin 2022 / Salle de paroisse du Petit-Saconnex)**

L'Assemblée générale s'est tenue dans la salle de paroisse (ancienne Mairie du Petit-Saconnex) le jeudi 23 juin 2022 à 20 :00 h.

Présents : plus de quarante personnes ont assisté à cette assemblée générale (voir liste non complète des membres présents)

Excusés : plusieurs membres de l'Association n'ont pu participer à cette assemblée et se sont excusés :

Scilla Valsangiacomo, Claudine et Etienne Olivet, Nigel Cantwell et Claudine Dugerdil-Sauvain, Catherine Micheli, Pasquale de Cesare, Josianne Prélaz, Brigitte Clerc, Arto Clerc, Julie Thierry Favrod-Coune.

Procès-verbal : Alain Clerc.

Présidence de l'Assemblée générale : Alain Clerc, président de l'AHPTSG (ci-après : président).

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Rapport d'activité janvier 2020-août 2021 et Complément du Rapport d'activités pour les mois de septembre à décembre 2021
3. Présentation du programme d'activités 2022
4. Présentation des comptes 2021
5. Rapport des vérificateurs des comptes & approbation des comptes
6. Décharge au Comité et au trésorier 2021
7. Élection complémentaire du Comité (exercice 2022-2023)
8. Nomination des vérificateurs aux comptes 2023
9. Propositions individuelles
10. Divers

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Le Président rappelle qu'en raison de la pandémie l'Assemblée générale 2020 s'est tenue par correspondance et que l'Assemblée générale 2021 a été repoussée à la fin de l'année 2021. Exceptionnellement, le Rapport d'activité approuvé lors de la dernière Assemblée générale, le 4 novembre 2021, couvrait toute la période 2020 et janvier-août 2021. Dès lors, la présente Assemblée générale a reçu un complément de Rapport d'activité pour les mois de septembre à décembre 2021. Le président rappelle les documents transmis :

- L'invitation à l'Assemblée générale ordinaire, daté du 31 mai 2022
- le Complément de Rapport d'activité 2021 couvrant les mois de septembre à décembre 2021

Le président rappelle que le développement des activités futures de l'Association est évoqué dans le Rapport d'activité sous la rubrique : Perspectives.

Remerciements

Le président remercie les nombreuses personnes qui ont contribué par leur soutien actif au développement des activités de l'Association. Il s'agit notamment des membres du Comité sortant, des anciens membres et amis du Comité qui ont continué à suivre activement le développement des activités de l'Association, en particulier Arlette et François Aebi, Josianne Prélaz (qui s'occupent de la « librairie » de la cabine téléphonique et Pascuale de Cesare, Raymond Demierre, des vérificateurs aux comptes, MM. Ludovic Saint-Germain et Arto Clerc, de la comptable, Mme Josée Vallat, des gestionnaires des listes des membres et du paiement des cotisations, Reinhard Cassut et Malryse Etter-Dam. Il remercie la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en particulier Mmes Françoise Le Goff et Sandra San Juan et M. Mikhail Chitashvili, qui ont joué un rôle actif dans la négociation visant à mettre à disposition le chalet de la FICR (ainsi que le Secrétaire général qui a endossé la Convention de trois ans, signée au printemps 2022) mettant à disposition de l'AHPTSG le chalet dans le bas du Parc de la FICR. Il exprime enfin ses remerciements à Pierre-Alain Landini qui assure le design de nos publications, à l'imprimerie du Cachot, à l'Association Actif-Trafic qui a soutenu la pétition pour la piétonisation de la place du Petit-Saconnex et la réduction du trafic de transit.

Le président passe ensuite en revue les sept pôles d'activités de l'Association (voir le site de l'Association : www.ahptsg.ch) ainsi que le travail des Commissions de l'AHPTSG en rappelant que ces commissions sont ouvertes aux membres de l'Association qui peuvent en tout temps, par ce biais, faire remonter auprès du Comité leurs vœux et leurs souhaits.

Présentation du Rapport d'activité

Le Président se réfère ensuite au Complément de Rapport d'activité qui a été envoyé par voie électronique à tous les membres de l'Association (et sur papier pour les membres qui ne disposent pas d'adresse électronique).

Discussion

La présentation du Complément de rapport d'activités 2021 ne fait pas l'objet de questions

Election du Comité

Les membres du Comité sont élus pour une période de deux ans. Tous les membres actuels du Comité qui se représentent (les sortants) doivent être réélus pour les deux prochaines années. Il s'agit de :

- Campagnolo Matteo
- Clerc Alain
- Foretay Gilbert
- Marti-Pierre-André
- Polli Marco
- Ruyschaert Denis

A cette liste s'ajoute quatre nouveaux candidats à savoir :

- Jérôme Fontana
- Aurea Fagel
- Mathilde Gérard
- Simon Falquet

Ces candidats se présentent brièvement. Comme le nom des candidats est inférieur au nombre de sièges à repourvoir, le président propose à l'Assemblée générale d'élire l'ensemble des candidats en bloc (dans le cadre d'un seul vote). Cette proposition est endossée par l'Assemblée générale.

Ces dix candidats (sortants et nouveaux) sont élus pour un mandat de deux ans, soit jusqu'à l'Assemblée ordinaire 2024.

Discussion

Si l'élection des dix candidats n'est pas remise en cause au niveau de chacune des candidatures, elle provoque toute une série de questions sur les activités de l'Association ainsi que sur l'éventail des engagements de l'Association. Pour plusieurs membres, l'Association devrait restreindre ses ambitions et mieux cibler ses objectifs. Il est mentionné qu'elle devrait aussi limiter ses engagements culturels notamment à l'occasion de la Fête au Village.

Le président rappelle en effet que les ambitions de la Fête au village 2021 furent beaucoup plus importantes que les années précédentes. Il s'agissait pour l'AHPTSG de marquer la fin de la période de restriction due au Covid et, contrairement aux années précédentes, de payer les artistes avec de vrais cachets.

Une météo particulièrement exécrationnelle en juin 2021 vint bouleverser toute la planification établie et l'interdiction d'organiser une buvette réduisit très sensiblement le retour sur investissement. Il en découla une perte financière substantielle qui se répercute sur l'année en cours où l'Association a dû limiter au maximum tous ses engagements financiers pour des animations culturelles.

L'insuffisant soutien de l'administration (qui est revenue sur sa décision de principe d'allouer à l'AHPTSG une subvention pérenne de fonctionnement) vient encore compliquer le fonctionnement de l'Association. Cette situation contraint l'Association à diversifier les sources de ses financements futurs.

Présentation des comptes

Les comptes de l'Association sont présentés par Pierre-André Marti qui informe l'Assemblée du résultat positif pour l'exercice social 2021 :

Compte AHPTSG / PostFinance	CHF	2'143.17
Caisse AHPTSH	CHF	916.76
Compte VAV	CHF	28.10

Durant le débat suivant la présentation des comptes, il est reproché à l'Association d'être incapable de fournir un tableau synthétique articulé sur les principales catégories de dépenses. Le trésorier tente de justifier cette situation en rappelant qu'il a assumé cette fonction au sein de l'Association suite au refus des autres membres du Comité d'assurer ce rôle. Il précise qu'il ne poursuivra pas cette fonction pour les comptes 2022.

Après un débat parfois assez vif, les comptes sont acceptés à une forte majorité.

Rapport des vérificateurs aux comptes & approbation des comptes 2021

A la suite de la présentation des comptes et à la lecture par Pierre-André Marti du rapport des vérificateurs aux comptes (M. Arto Clerc et M. Ludovic Saint Germain), l'Assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2021 tels qu'établis par le Comité de l'AHPTSG.

Décharge du Comité au trésorier pour l'exercice 2021

A l'unanimité, l'Assemblée générale donne décharge aux membres du Comité et au trésorier pour l'année 2021.

Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice social 2022

M. Arto Clerc et M. Ludovic Saint Germain sont reconduits par l'Assemblée générale en tant que vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2022.

Le président rappelle que la dernière Assemblée générale ordinaire avait accepté le 4 novembre passé le principe d'une deuxième réunion de l'Assemblée générale. Cette deuxième Assemblée générale est prévue pour la fin octobre 2022. A cette occasion, le budget de l'année 2023 sera présenté aux membres.

Discussions et propositions individuelles

Lors de la discussion qui a suivi la présentation des comptes et l'élection du nouveau Comité, différents points ont été abordés touchant à la fois les activités passées de l'Association et les activités futures. Diverses propositions ont été faites qui seront prise en compte par le Comité de l'Association dès sa première réunion :

- Octroi d'une subvention de fonctionnement pour l'AHPTSG
Le président rappelle qu'une telle requête avait été faite déjà l'année passée (2020) mais qu'elle n'avait pas abouti. Il mentionne que cette demande avait été faite, à la suggestion même de l'administration municipale compétente pour l'octroi de ces subventions. Elle a été renouvelée cette année au mois de juillet. Le Comité espère vivement que pour l'année 2023, il sera donné suite à sa requête. Une telle subvention permettrait à l'Association de mieux planifier ses activités.
- Coordination des activités avec les autres associations de quartier
Si aucune instance n'assume officiellement cette tâche, l'AHPTSG tente de maintenir les meilleurs contacts avec les autres organisations de quartier à travers son pôle d'échange. Il s'ensuit notamment une participation croisée au niveau des Comités avec l'Association de la Villa Dutoit. De nombreuses manifestations culturelles sont organisées en commun. Des contacts ont également eu lieu avec les boulistes et avec d'autres associations de quartier telles que le quartier du Point du jour, l'Association des habitants de de Budé, l'Association des Coudriers.
- Relation avec la nouvelle organisation O Ptit-Sac
Peu de relations existent avec cette nouvelle organisation dont les objectifs diffèrent sensiblement, O Ptit-Sac se concentrant essentiellement sur deux ou trois animations d'ordre socio-culturel. De nouvelles relations pourraient toutefois être envisagées une fois que cette nouvelle organisation sera formellement établie (au lendemain de sa première Assemblée générale).
- Réalisation par la Ville d'une Plate-forme informatique
La Ville a investi dans une plate-forme informatique pour apparemment faciliter les liens entre les habitants du Petit-Saconnex. Si théoriquement cette idée (qui n'a pas été soumise à l'AHPTSG), peut paraître intéressante, dans les faits, cette nouvelle plate-forme ne répond pas à une véritable demande d'autant que de telles plates-formes sont déjà très (trop) nombreuses et qu'elle sera incapable de se substituer aux plates-formes commerciales déjà actives sur le marché de la communication.

Pour la Ville de Genève, cette nouvelle plate-forme a permis de mettre fin au « Cercle », c'est-à-dire aux deux réunions annuelles regroupant tous les acteurs socio-culturels du quartier. Le Cercle avait perdu peu à peu son intérêt.

- Nouvelles activités avec l'Association Scrabble
A l'initiative d'Aurea Fagel, l'AHPTSG a organisé pour la première fois, le 14 avril 2022 sur la place du Petit-Saconnex, une animation / présentation de scrabble. Cette animation qui s'adressait à la fois aux habitants de langue anglaise et française a rencontré un beau succès et sera renouvelée
- Liens avec la communauté étrangère au Petit-Saconnex
Depuis deux ans, l'AHPTSG a décidé d'engager des efforts (et de définir une stratégie) pour mieux intégrer la communauté étrangère résident au Petit-Saconnex dans des activités locales. Malheureusement nous n'avons jusqu'à ce jour pas trouvé la personne adéquate pour gérer ce dossier. Nous sommes heureux d'avoir aujourd'hui en la personne d'Aurea Fagel, une personne disposée à relever ce défi. Nous espérons pouvoir vous présenter une stratégie (et des premières actions lors de notre prochaine Assemblée générale extraordinaire cet automne.
- Recours sur l'aménagement du Parc de Budé
Les représentants de l'Association de Budé informe l'Assemblée générale de leur décision de recourir contre ces différents aménagements que l'AHPTSG avait également combattus. Le vice-président, Pierre-André Marti, rappelle en effet que notre Association avaient fait parvenir lors de la procédure de consultation un courrier au Dpt du Territoire s'opposant résolument à ces aménagements en particulier à la construction d'une nouvelle entrée au sud du Parc qui aurait entraîné l'abattage de nombreux arbres. L'Association ne peut donc que se réjouir du recours lancé contre ce projet d'aménagement par l'Association des Habitants de de Budé.
- Recours sur l'annexe de l'Ecole de Budé
Dans ce dossier, comme cela avait été évoqué lors de notre précédente Assemblée générale, c'est note Association qui recourt contre cette autorisation de construire. Les membres de l'Association ont eu l'occasion de prendre connaissance des tenants et des aboutissants de cette affaire dans les deux derniers numéros des Nouvelles du Petit-Saconnex (n° 10 et 11). A l'heure actuelle, le recours a été déposé sans toutefois que nous ne disposions de plus amples informations du Tribunal de première instance.
- Diabrement de l'espace pétanque dans le Parc de Budé
L'Association a été informée de la situation actuelle par l'intermédiaire de M. Raymond Demierre. Le vice-président s'est rendu à la dernière assemblée générale du Club de pétanque et a pris langue avec le président du Club de pétanque. Il appartiendra au prochain Comité de suivre et de se positionner sur ce dossier. Nous reviendrons sur cette situation regrettable lors de notre prochaine Assemblée générale cet automne.
- Maison de l'Histoire
Le projet de Maison de l'histoire va de l'avant. La Commission musée de l'AHPTSG s'est réunie plusieurs fois ces derniers mois pour élaborer un concept. Celui-ci est articulé sur deux actions conjointes. La première consiste à lancer un appel à tous les Petits-Saconnésiens pour qu'ils nous transmettent, les objets, la correspondance, les images dont ils disposent qui témoignent de l'histoire du Petit-Saconnex. Sur cette base, une exposition se ra organise conjointement avec la Villa Dutoit. Dans un deuxième temps, l'Association déterminera deux trois domaines privilégiés pour aborder l'histoire du Petit-Saconnex (par ex, à travers l'histoire de l'artisanat, ou à travers l'alimentation, la mobilité, le patrimoine bâti etc.).

- Non respect des vitesses

Cette question (liée aussi au problème des motocyclistes bruyants) revient à nouveau sur le tapis. Ces nuisances sont constamment dénoncées. L'Association en a fait part à la Conseillère administrative en charge de la sécurité qui elle-même va contacter la police cantonale. Le Comité va préparer une nouvelle lettre à ce sujet.

- Police municipale

Si divers membres de l'Association se réjouissent des bons contacts établis avec la police municipale, notamment avec le Chef de poste aux Genêts, d'autres membres de l'Association s'interrogent sur le rôle des agents qui passent beaucoup de temps à discuter sur la place du Petit-Saconnex sans intervenir lorsque des automobilistes ne respectent pas les interdiction de circulation. Ces points avaient déjà été évoqués lors de la précédente Assemblée générale en demandant notamment à M. Alfonso Gomez de veiller à ce qu'un guichet unique soit mis en place pour éviter d'être (trop) souvent renvoyé à la police cantonale lorsque des problèmes de circulation ou de nuisances se posent.

- Collectif d'artistes du « Palais féral »

Interpellé sur le rôle des jeunes qui animent, du jeudi au dimanche, le chalet de la FICR, le président rappelle tous les efforts engagés depuis trois ans pour obtenir l'usage du chalet (qui était abandonné et se dégradait). Les efforts de l'Association ont abouti à la signature d'une Convention par laquelle la FICR remet à l'AHPTSG ce chalet afin qu'il puisse devenir un point de rencontres et de convivialité au Petit-Saconnex avec l'objectif de contribuer à une meilleure qualité de vie au Petit-Saconnex. Par la même occasion le président rappelle qu'il a depuis une année appelé les membres de l'Association à se mobiliser pour faire « revivre » ce lieu et en faire un espace de convivialité intéressant pour tous les habitants du Petit-Saconnex. Malheureusement, en dépit d'appels réitérés, aucune proposition d'animation de cet espace n'a été déposée. C'est dans ce contexte et en lien avec les animations développées depuis deux ans avec le CDD pour organiser chaque été dans le Parc un festival de cinéma qu'il a été décidé d'approcher un groupe de jeunes artistes pour leur demander d'animer durant l'été (de juillet à octobre) le chalet et d'assurer le service d'une cantine. Ces jeunes regroupés dans un collectif dénommé le « Palis féral » se sont très rapidement mis à la tâche ont nettoyé de fond en comble les salles du rez-de-chaussée et nous ont proposé des animations qui tournent essentiellement sur des activités culturelles et éducatives (cours de dessin, d'observation, de tissage, des conférences-débats, des ateliers de musique, des récitals, etc. L'AHPTSG espère vivement que sous l'impulsion de ces jeunes, le chalet retrouve une nouvelle existence et que les Petits-Saconnés puissent ainsi se réapproprier le Parc.

- Lien avec la FICR notamment en relation avec les activités du Chalet

Les liens avec la FICR sont maintenus et chaque mois le Comité de l'Association présente à la FICR le programme d'activités

- Budget 2023

Pour les raisons indiquées, contrairement à l'attente du Comité, le Dpt. de la cohésion sociale et de la solidarité est revenu après le changement de titulaire de ce Département sur la promesse d'une subvention de fonctionnement. Au lieu d'une telle subvention, la nouvelle responsable de Dpt. veut privilégier des subventions ponctuelles (ou une subvention ponctuelle conséquente). Ce changement de politique a profondément désorienté la gestion des projets de l'Association. Cette situation a encore été compliquée par le refus de la nouvelle Cheffe du Dpt de la cohésion sociale et de la solidarité de retenir notre Association dans le cadre des subventions allouées pour les animations de rue « La Ville est à vous ». Cette décision résulte du fait que notre Association souhaitait privilégier des animations à

contenus culturels lors des manifestations de la « Ville est à vous » plutôt que des actions mercantiles comme les « vide-greniers » sans pour autant supprimer ces vide-greniers mais en diminuant leur prévalence dans ces fêtes de quartier. Cette situation, ajoutée à la crise du Covid nous a empêchés l'année passée de présenter un budget pour l'année 2022 comme les années précédentes. Un budget pour l'année 2023 sera présenté lors de l'Assemblée générale extraordinaire l'automne prochain.

- Patente pour l'exploitation de la buvette
La question de la patente pour la buvette d'été et le respect des exigences légales est un dossier qui fait actuellement l'objet de la plus grande attention du Comité. En l'état, le « Collectif d'artistes qui gère la buvette est couvert par la patente du CDD ave qui notre Association travaille étroitement pour l'animation du chalet.
- Création d'un marché de Noël en 2022
Cette demande est déjà envisagée par le Comité à la suite de diverses interventions faites en ce sens au Comité. Toutefois sa réalisation va dépendre des ressources financières disponibles.
- Création d'un atelier de théâtre et d'expression
Une telle activité a été mise en route dès la fin 2021. Elle devrait se poursuivre lors de la rentrée 2022.
- Multiplier les rencontres en s'intéressant de plus près aux attentes des gens du Quartier.
Le nouveau Comité va inscrire cette préoccupation à son ordre du jour.

Fin de la partie statutaire à neuf heures

Le président met un terme à la partie officielle de l'Assemblée générale ordinaire à 22:30 h. Une verrée est offerte aux membres de l'Association.

Pour le Comité



Pierre-André Marti
Vice-président



Alain Clerc
Président

Le Petit-Saconnex, le 1^{er} juillet 2022

Annexes :

- Rapport de vérification des comptes de l'Association des Habitants du Petit-Saconnex/Genève
- Comptes 2021